

Mot du Forestier en chef

Le Manuel de détermination des possibilités forestières 2013-2018 : le premier en son genre au Québec!



Depuis la création du Bureau du forestier en chef, nous avons réalisé des progrès significatifs en matière de calcul des possibilités forestières. Nous nous sommes dotés de nouveaux outils, avons développé de nouvelles méthodes et avons bénéficié de meilleures connaissances. Désormais, les dimensions économique, environnementale et sociale associées à la forêt sont prises en considération directement dans le calcul, facilitant ainsi la mise en œuvre de l'aménagement durable des forêts.

La détermination des possibilités forestières constitue un exercice essentiel de par son effet direct sur l'activité économique des régions du Québec. Le secteur forestier procure encore, en 2013, plus de 156 000 emplois directs et indirects. De plus, il occupe une place névralgique dans le maintien de plusieurs communautés forestières. Ce secteur compte en grande partie sur l'accès à la matière ligneuse provenant des forêts du domaine de l'État. Les forêts du Québec jouent également un rôle essentiel dans la conservation de la

biodiversité, la séquestration du carbone ainsi que la qualité de l'air et de l'eau. Elles sont intimement liées à la culture et au mode de vie des Québécois et des Premières Nations. Les activités d'aménagement ont des effets sur chacune de ces composantes. En déterminant ce qui peut être récolté, je tiens nécessairement compte de ce qui doit être préservé, notamment pour assurer les fonctions essentielles et la pérennité des écosystèmes.

Le *Manuel de détermination des possibilités forestières 2013-2018* est le premier en son genre au Québec. Il me permet de diffuser les principes et les orientations à la base du calcul et de la détermination des possibilités forestières pour les forêts du domaine de l'État. Il démontre la rigueur et la transparence des travaux réalisés par une équipe appliquant de hauts standards d'expertise. Le *Manuel* expose la manière dont sont intégrées les nouvelles pratiques véhiculées par le nouveau régime forestier. Par ailleurs, le *Manuel* répond à la demande des Québécois d'être mieux informés en expliquant les grandes lignes du calcul de manière synthétique et vulgarisée. Il se veut un outil tant pour les analystes du calcul que pour les personnes intéressées par cet élément essentiel de la planification forestière.

Dans un esprit d'amélioration continue, de rigueur et de transparence, le Bureau du forestier en chef poursuivra ses efforts d'innovation dans la poursuite de sa mission visant à assurer la pérennité et l'utilisation diversifiée du milieu forestier.

Le Forestier en chef,



Gérard Szaraz, ing.f., M.Sc., M.A.P.